Etre aidé dans mes savoirs de base

CléA, un passeport pour l’emploi

CléA permet une grande mobilité professionnelle et vous permet d’acquérir ainsi que de sécuriser vos qualifications. Ce socle commun, véritable passeport pour l’emploi, **se compose de 7 domaines clefs :**

**1 – La communication**

L’apprentissage, la maîtrise ou consolidation du français est essentiel pour la vie en entreprise. Savoir écouter, comprendre s’exprimer et trouver la bonne formulation feront la différence.

**2 – Utiliser les règles de base du calcul et du raisonnement mathématique**

Socle essentiel à l’utilisation de nombreux logiciels, ou plus simplement à résoudre des opérations, tâches ou actions sommaires impliquant des mesures.

**3 – Utiliser les techniques usuelles de l’information et de la communication numérique**

L’informatique est toujours plus présente ; mais les compétences toujours plus nombreuses. Saisi et mise en forme de texte, gestion des documents, savoir organiser et se repérer dans un environnement informatique, acquérir la méthodologie de recherche spécifique au web ou encore maîtriser la messagerie.

**4 – Travailler en équipe**

Le quotidien d’un travail en équipe demande souplesse et savoir-être – règles de vie collective, contribution et communication sont autant de points essentiels à cette tâche.

**5 – Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel**

Comprendre son environnement de travail est une clef essentiel à l’autonomie ainsi que se fixer et réaliser ses propres objectifs que l’on travail en équipe ou non, prendre des initiatives et être force de propositions.

**6 – Apprendre tout au long de la vie**

Accumuler de l’expérience et en tirer les leçons appropriées, entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel, optimiser les conditions d’apprentissage, de la théorie à la pratique professionnelle.

**7 – Maîtriser les gestes et postures, respect des règles élémentaires : hygiène, sécurité et respect de l’environnement**

Respecter un règlement et des procédures, avoir les bons gestes et réflexes pour éviter les risques, les gestes de premiers secours, préserver l’environnement et l’énergie.  
Le certificat CléA fait l’objet d’une inscription de droit à l’inventaire des certifications et est éligible à l’ensemble des dispositifs de formation professionnelle, dont le CPF.